

Notre-Dame-des-Pins, le 25 mars 2020

## COMMUNIQUÉ-COVID-19 - Continuité des services

Dans la foulée des nouvelles mesures édictées par le gouvernement québécois, la municipalité de Notre-Dame-des-Pins tient à informer ses citoyens de son nouveau mode de fonctionnement afin de se conformer aux directives gouvernementales. Notre objectif demeure de nous assurer de continuer à desservir notre population tout en assurant la sécurité de nos employés.

Tout d'abord, sachez que les services essentiels seront maintenus. Il s'agit de l'opération à l'eau potable et aux eaux usées, des travaux publics et du déneigement sous la responsabilité de M. Hugues Poulin. De plus, l'administration et la responsabilité des mesures d'urgences continueront d'être assurées par la directrice générale, Mme Dominique Lamarre.

Des employées effectueront du télétravail afin de s'occuper de la comptabilité et des différents travaux administratifs de la municipalité.

D'autre part, les services d'émission des permis et des loisirs seront fermés jusqu'au 13 avril prochain.

Prenez note également que le bureau demeure fermé aux citoyens. En cas de besoin, il est toutefois possible d'appeler et de laisser un message en composant le 418-774-9718. Un suivi sera effectué le plus rapidement possible.

Les mesures mises en place par la Municipalité tiennent compte du portrait tel qu'il est à ce jour. Compte tenu de l'évolution de la situation et de l'annonce quotidienne des mesures, il n'est toutefois pas exclu que celles-ci soient éventuellement modifiées. Si tel devait être le cas, nous vous tiendrons informés de la même manière que nous le faisons aujourd'hui.

Malgré les difficultés et les ajustements importants qu'implique la situation actuelle pour tous nos citoyens, je demeure convaincu que la population de Notre-Dame-des-Pins relèvera avec brio chacun des défis auxquels nous sommes actuellement confrontés.

Prenez soin de vous et de votre entourage.

Dominique Lamarre  
Directrice générale

